

## Avis aux Sociétés

### Démarrage des souscriptions

#### **FCPR BYRSA FUND I**

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001

#### **Agrément du CMF n° 44-2021 du 23 juillet 2021**

La société de gestion DIDO CAPITAL PARTNERS (DCP) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée « **BYRSA FUND I** » aura lieu à partir du **Lundi 10 janvier 2022**.

FCPR « **BYRSA FUND I** » présente les caractéristiques suivantes :

#### **RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX :**

<b>Dénomination du Fonds</b>	FCPR BYRSA FUND I
<b>Siège Social</b>	Avenue Neptune - Immeuble la Percée Verte - Bloc B 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, CP 1090 - Tunis - Tunisia.
<b>Forme juridique</b>	Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée.
<b>Durée de vie du Fonds</b>	10 ans, et peut éventuellement être prorogée de deux (02) périodes successives, d'un an (01) chacune.
<b>Visa</b>	Visa n° 21/1068 du 30 Décembre 2021
<b>Législation applicable</b>	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
<b>Montant du Fonds</b>	50 010 000 Dinars, réparti en 50 000 Parts A de 1 000 TND chacune et 1000 parts B de 10 TND chacune.
<b>Date d'agrément</b>	Décision du CMF N° 44-2021 du 23 juillet 2021.
<b>Promoteurs</b>	DIDO CAPITAL PARTNERS & AMEN BANK
<b>Gestionnaire</b>	DIDO CAPITAL PARTNERS
<b>Dépositaire</b>	AMEN BANK
<b>Distributeur</b>	DIDO CAPITAL PARTNERS

Pour plus d'informations sur le FCPR « **BYRSA FUND I** », un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 30 Décembre 2021, est mis à la disposition du public au siège de la société DIDO CAPITAL PARTNERS sis à Avenue Neptune - Immeuble la Percée Verte - Bloc B 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, CP 1090 - Tunis.